



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Premier appel à projets dans le domaine des jeux vidéo

Pour la première fois, l'Etat de Vaud lance un appel à projets dans le domaine des jeux vidéo. La cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) donne un signal clair de soutien à la production dans le domaine des jeux vidéo. A la fois artistique et numérique, cette discipline doit avoir sa place dans la création vaudoise. Ce premier appel à projets est doté d'un montant de 50'000 francs.

La création dans le jeu vidéo est un travail souvent collectif qui est à la fois un art et la compilation de plusieurs disciplines comme le dessin, la musique, l'écriture, la mise en scène et la programmation. Peu soutenu encore dans une société où le numérique a pris une importance décisive dans tous les domaines, le jeu vidéo fait désormais partie des appels à projets du Service des affaires culturelles (SERAC). Les concepteurs de jeux vidéo se sont emparés des nouvelles technologies pour exprimer leur créativité dans un domaine qui, sur le plan mondial et au niveau économique, pèse plus lourd que le cinéma et la musique réunis.

Pour contribuer au développement de la créativité numérique, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle a demandé au SERAC de lancer un appel à projets dans le domaine des jeux vidéo. Doté d'un montant de 50'000 francs, ce premier appel soutiendra des projets qui se démarquent par leur originalité, leur innovation technique, leur créativité artistique (game design, conception graphique/sonore, narration), leur architecture technique, leur stratégie de commercialisation et leur potentiel de développement économique. Les aides sont destinées à soutenir un ou plusieurs projets, avec des moyens différenciés selon l'avancement des projets (préproduction, production ou postproduction).

Seules les personnes disposant d'une personnalité juridique ou ayant le statut de personne morale et ayant leur siège dans le canton de Vaud peuvent déposer un dossier.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le SERAC, rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne, tél. 021 316 07 43, e-mail : [karine.kern\(at\)vd.ch](mailto:karine.kern(at)vd.ch) ou consulter

<http://www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses/>.

Le délai de dépôt du dossier est fixé à vendredi 26 juillet 2019 à minuit au plus tard.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juin 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Julien Schekter, responsable de la communication, [julien.schekter\(at\)vd.ch](mailto:julien.schekter(at)vd.ch)